Envoyé en préfecture le 27/01/2026
Reçu en préfecture le 27/01/2026
Publié le
ID : 029-212900666-20260123-20260102-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTÈRE
COMMUNE DE GUENGAT

Nombre de membres
En exercice : 19
Présents : 12
Absents : 7
Pouvoirs : 5
Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 0

REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

.....

Séance du 23 janvier 2026

.....

Date de la convocation :
15 janvier 2026
Date d'affichage de la convocation :
17 janvier 2026
Date de la publication de la délibération :
28 janvier 2026

L'an deux mille vingt six, le 23 janvier à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de cette Commune, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal à la mairie de Guengat, sous la présidence de M. Stéphane SIMON, Adjoint au Maire.

Etaient présents : S. SIMON, S. LE CORRE, JR. TANGUY, AM. POUPON, P. BOUSSARD, L. COLAS, S. SOUBEN, G. PENGAM, G. QUEAU, Y. SZPOTYNSKI, JP. HEMON, C. DANTEC, C. L'HARIDON.

Etaient absents : D. LE GOFF, excusé, pouvoir à S. SIMON ; M. BARGAIN, excusé, pouvoir à P. BOUSSARD ; S. TANGUY, excusée, pouvoir à JR. TANGUY ; G. JOUAN, excusée ; F. LE DOUY, excusé ; J. KERSAUDY, excusé.

Secrétaire de séance : C. L'HARIDON

Délibération N°2026/01/02

EFFACEMENT DES RESEAUX ROUTE DU LOSCOAT – TRANCHE 1 : CONVENTION FINANCIERE AVEC LE SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE ET D'EQUIPEMENT DU FINISTERE (SDEF)

Suite à la tempête Ciarán et aux divers incidents (chutes d'arbres fréquentes etc…) qui sont survenus sur les secteurs très boisés de Ty Hoant, Pencran, Coat Coz et Loscoat, la commission urbanisme, travaux et cadre de vie a travaillé en collaboration avec le SDEF sur le projet d'effacement des réseaux basse tension et telecom - route du Loscoat.

L'objectif de ces travaux est de renforcer et sécuriser les installations face aux tempêtes pour protéger durablement les infrastructures tout en assurant la sécurité des habitants par la continuité des services essentiels comme l'électricité et les communications.

Plusieurs réunions de chantier ont eu lieu sur ces secteurs afin de réaliser ces travaux qui seront réalisés en 2 tranches.

Le SDEF a établi une convention concernant le financement des travaux : Tranche 1.

Les dépenses concernant la Tranche 1 sont estimées à :

- ELECTRIFICATION Effacement	100 000,00 € HT
- COMMUNICATION ELECTRONIQUE Enfouissement coordonné option B	102 000,00 € HT
Soit un total de	**202 000,00 € HT**

Selon le règlement financier voté par délibération du SDEF le 20 octobre 2023, le financement s'établit comme suit :

⇒ Financement du SDEF :	**100 000,00 €**
⇒ Financement de la commune :	**122 400,00 €**
- ELECTRIFICATION Effacement	0,00 €
- COMMUNICATION ELECTRONIQUE Enfouissement coordonné option B (100% TTC)	*122 400,00 €*

Le montant de la participation de la commune aux travaux de communications électroniques est calculé sur la base de 100% du montant TTC des travaux et s'élève à 122 400,00 € TTC.

Les travaux des réseaux de communications électroniques étant réalisés sous la maitrise d'ouvrage de la commune et non du SDEF, il y a lieu de réaliser une convention de maitrise d'ouvrage unique afin de permettre l'intervention du SDEF sur la globalité de l'opération d'enfouissement de réseaux.

Envoyé en préfecture le 27/01/2026
Reçu en préfecture le 27/01/2026
Publié le
ID : 029-212900666-20260123-20260102-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ACCEPTE le projet de réalisation des travaux : effacement réseaux basse tension et télécom - Route du Loscoat Tranche 1,
- ACCEPTE le plan de financement ci-dessus et le versement de la participation communale estimée à 122 400,00 €,
- AUTORISE le Maire à signer la convention de maîtrise d'ouvrage conclue avec le SDEF pour la réalisation de ces travaux et ses éventuels avenants.

L'adjoint au Maire,	La secrétaire de séance,
Stéphane SIMON	Catherine L'HARIDON